

Excès d'origines

Accès d'origine de Dominique Garand, Hurtubise HMH, 450 p.

Gilles Dupuis

Numéro 202, mai-juin 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18661ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dupuis, G. (2005). Excès d'origines / *Accès d'origine* de Dominique Garand, Hurtubise HMH, 450 p. *Spirale*, (202), 28–29.

EXCÈS D'ORIGINES

ACCÈS D'ORIGINE de Dominique Garand
Hurtubise HMH, 450 p.

JE N'AI PAS encore commencé à rendre compte de l'essai important de Dominique Garand, *Accès d'origine*, que déjà je bute sur le titre d'un à-propos incontestable, mais qui me laisse songeur : a-t-on jamais accès à l'origine ? Si, comme le suggère Nietzsche dans *Ecce homo*, le destin de tout être (quelle que soit son origine) est de « devenir ce qu'on est », il est clair que ce qu'on est compte peu en regard de ce qui doit advenir de nous. Ou cet être (l'individuel comme le collectif) devient ce qu'il est en puissance, ou il stagne dans ce qu'il a été à l'origine. Régresser vers cette origine dans l'espoir d'en sortir peut certes aider le sujet à progresser dans la cure de soi (c'est une thérapie comme une autre), mais ce n'est pas le meilleur remède pour accéder à la souveraineté. Or, le sujet doit devenir souverain en dépit de ses origines... Je crois avoir résumé, trop succinctement sans doute mais suffisamment pour l'usage que je m'apprete à en faire ici, l'essentiel du dilemme que met en scène Dominique Garand en ce qui concerne l'accès du sujet (écrivain, écrivain ou tout bêtement parlêtre) à l'origine québécoise.

Déconsacrer le nom

Le nom qui fait problème dans cet essai, qui a pour sous-titre : *Pourquoi je lis encore Groulx, Basile, Ferron...*, est, bien sûr, celui du chanoine. Lire encore Basile et Ferron ne pose pas de problèmes pour le lecteur québécois d'aujourd'hui, que ce lecteur soit « de souche » ou « migrant » (les lire tout court, c'est autre chose...). En Basile, il reconnaîtra un « immigrant » qui a réussi, malgré son désenchantement tardif; en Ferron, un écrivain souverain en dépit du « pays incertain ». Mais le nom de Lionel Groulx, source de controverses non seulement du côté exogène (Angenot, Delisle, Robin) mais aussi endogène (Poliquin, Bouchard, voire Garand lui-même), ne passe pas ou plus aussi facilement. Pourquoi ? On peut alléguer l'antisémitisme. Mais Garand démontre bien que cette réputation (« surfaite » si j'ose dire) a plus servi à démoniser le chanoine qu'à lui rendre justice (il faudrait pourtant se demander pourquoi ce sont les écrivains d'origine juive qui ont le plus critiqué l'antisémitisme de Groulx : aveuglement sémite ou lucidité critique ?). Il me semblait pourtant que le person-

nage du prêtre dans *L'appel de la race* se méfiait des mariages mixtes franco-anglais, en particulier entre Canadiens français et Juifs anglophones. L'auteur rétorque catégoriquement : « Pour préparer ce texte, j'ai lu une bonne dizaine d'ouvrages de Groulx et je n'ai rien trouvé qui fasse de lui un antisémite. » Ce qui ne l'empêche pas, à deux reprises, de laisser planer un doute à ce sujet : « Que Groulx ait perçu, à l'occasion, les Juifs comme un peuple inquiétant, avec lequel il semblait impossible de créer des liens de complicité, cela nous est attesté par quelques extraits de textes, la plupart jamais édités » ; et un peu plus loin : « l'antagonisme de Groulx par rapport aux Juifs est un antagonisme de rivalité, une mimesis rivale, comme dirait Girard. »

Pour entrer à mon tour dans cette polémique, et éventuellement rectifier mon souvenir de lecture, il faudrait que je relise *L'appel de la race*. Or, c'est pour une tout autre raison que je n'ai plus envie de lire Groulx. Comme Québécois, et même « Québécois d'héritage canadien-français » (selon la formule de Jocelyn Létourneau), je ne me reconnais plus dans le discours groulxien (pour être honnête, je devrais me demander si je me suis jamais reconnu dans cet héritage tel que le définit Groulx). Lionel Groulx représente pour moi un moment important de notre « conscience nationale », un moment toutefois révolu. Le lire peut être encore utile pour savoir d'où l'on vient (encore faudrait-il partager le même héritage...), mais fort peu pour se faire une idée de l'« où-on-s'en-va ». C'est pourquoi un Basile, un Ferron, mais aussi un Richler ou une Robin me sont infiniment plus précieux dans ma quête d'une identité littéraire (aux pôles politique, psychologique, social et culturel). Groulx est sans doute le nom qui nous divise le plus collectivement. Il départage les « migrants » et les « souchards », mais il sépare aussi les Québécois de souche entre eux, quel que soit leur héritage. Il gêne aussi bien Mordecai Richler que Jacques Ferron, deux écrivains parmi les plus lucides nés au Québec. Enfin, il nous divise, Dominique et moi. C'est d'ailleurs sur ce nom que j'hésite à lui tendre la main (heureusement j'en ai deux). Il n'en va pas seulement d'une question d'affect : aimer ou détester Groulx. Il s'agit bien plus d'une « identification institutionnelle », pour reprendre le critère le plus objectif proposé par Garand afin de répondre à la

question épineuse : « Qu'est-ce qu'un écrivain québécois ? » Dans sa polémique avec Marc Angenot, il prête au critique une intention en apparence absurde : « En définitive, Angenot propose, comme solution à nos nombreuses questions, que l'on débaptise la station Lionel-Groulx et le pavillon de l'Université de Montréal qui porte aussi son nom. » J'en conviens, la proposition ainsi formulée est puérile (ce qui n'a pas empêché incidemment le gouvernement péquiste de changer le nom du boulevard Dorchester pour celui de René-Lévesque...). Mais voyez le paradoxe : l'essayiste groulxien œuvre dans une institution dont un pavillon s'appelle Hubert-Aquin, tandis que moi, l'aquinien, je travaille dans un pavillon qui porte le nom du vénérable chanoine... Bien sûr, débaptiser le pavillon Lionel-Groulx ne changerait rien à la situation. Mais on peut travailler à déconstruire ce nom au niveau de ses signifiants les plus indésirables. En italien, on emploie le mot *sconsacrare* au sujet d'une église que l'on « désacralise » afin qu'elle puisse servir à des fins profanes (en français, le terme exact est « désaffecter » : utile pour situer le débat au delà des affects...). Ce que je propose, en réponse à Angenot mais aussi à Garand, c'est de déconsacrer le nom de Lionel Groulx, pour que l'identité québécoise puisse s'affirmer sans passer nécessairement par le détour de l'origine. Mais pour y arriver, ça nous prend un sacré ratoureux...

Ratoueur ou ratoureux ?

Après le nom honni, celui qui, sans faire l'unanimité, rallie davantage les suffrages : j'ai nommé Jacques Ferron. Ce nom est le fil conducteur qui traverse *Accès d'origine* de part en part, donnant à cet essai, par ailleurs disparate, son unité de ton et sa cohérence finale. Ferron corrige en quelque sorte l'origine unique de Groulx — le Québécois ne peut être que d'origine canadienne-française — pour lui substituer une pluralité d'origines : amérindienne, irlandaise, écossaise, italienne, etc. En forçant la formule, on pourrait dire que Ferron fait dévoyer la maxime du chanoine, « *Notre maître, le passé* », de son sens collectif et surtout programmatique pour l'engager dans une voie plus personnelle où il devient très difficile de le suivre : ma maîtresse, le passé... En effet, cet

écrivain, « à l'occasion impertinent » (encore faut-il préciser qu'il l'est au sens classique de l'expression, jamais au sens moderne) aurait pu affirmer, en paraphrasant le philosophe de Diderot : « Mes passés (car j'en ai plusieurs), ce sont mes catins ». Ferron, un ratoureur? C'est ce que propose Garand à la suite de Nicole Gagnon, en passant sous silence que le mot n'est ni français ni québécois. Le québécisme, que n'aurait pas renié le docteur ès langues, existe pourtant : c'est « ratoureur ». Le ratoureur est celui qui arrive à ses fins en rusant, comme le renard du *Salut de l'Irlande*, qui est aussi bien le renard français de la fable ou *Renart* du roman éponyme. Ici encore, Ferron amalgame les origines, les histoires et les traditions diverses pour dire l'identité née de leurs métissages. Mais ce métissage des origines n'en demeure pas moins paradoxal.



René Donais, *Sans titre*, création de la planche : 1987, impression : 2005, eau-forte, 22,5 × 17,5 cm.

Or, les paradoxes de Ferron n'ont pas échappé à Garand. Si Basile avait tenté d'être un « cosmopolite enraciné », il semble suggérer que Ferron fut plutôt un régionaliste universel. Dans ce sens, le « Docteur Singulier » (en référence, bien sûr, aux Docteurs de l'Église) a peut-être été l'écrivain au Québec le plus apte à incarner une certaine (dit ainsi, le mot laisse entendre tout ce qu'il y a d'incertain dans cette affirmation) identité québécoise. Garand a raison d'insister sur le fait que la pensée de Ferron concernant l'origine québécoise n'est pas, strictement parlant, téléologique : « Il n'y a pas d'eschatologie proprement dite dans la pensée de cet écrivain; toutefois, on trouvera quelque chose qui reste de l'ordre de l'inaccompli, comme

si le récit qu'il a inventé nécessitait une reprise, une réactualisation progressive. » La reprise (le mot souligné dans la citation indique bien qu'il ne s'agit pas d'une simple répétition) est un concept éminemment kierkegaardien qui anticipe le mot d'ordre de Nietzsche : « Devenir ce qu'on est. » S'il n'y a effectivement pas d'eschatologie québécoise pour Ferron, en revanche il existe une entéléchie aristotélicienne de l'identité québécoise. Paradoxalement, il ne s'agit pas d'une « réalité parvenue à son état de perfection », mais d'une identité « en puissance », une « énergie » qui n'a pas encore trouvé sa formulation. Oserai-je, à mon tour, revendiquer « une chose toute simple » : que le 3200 Jean-Brillant devienne le pavillon Jacques-Ferron, si près, et pourtant si éloigné du pavillon Lionel-Groulx?

Accès interdit : votre code est erroné

J'en arrive à la question cruciale de l'essai : « Qu'est-ce qu'un écrivain québécois? » Cruciale, car si elle n'est posée qu'à la fin, elle n'en parcourt pas moins (comme le nom de Ferron en filigrane) tout le texte. Curieusement, c'est la partie inédite de l'essai, mais c'est aussi la moins « originale ». D'entrée de jeu, l'auteur s'en excuse : « Depuis plusieurs semaines, voici que me harcèle une question que je n'ai pas appelée et qu'il m'arrive de trouver complètement insignifiante. » Cette question va tout de même mobiliser une centaine de pages environ, soit un cinquième du volume. Insistons, ce n'est pas l'entreprise de Garand qui manque d'originalité : la forme qu'il adopte pour traiter de cette question, soit le journal intime, innove en ce qu'elle permet d'enregistrer les fluctuations de conviction qui l'animent au jour le jour, le degré de certitude ou d'incertitude pouvant varier, d'un moment à l'autre, au sujet de l'identité qu'il s'agit de définir. Non, c'est la question elle-même qui manque d'originalité. Depuis au moins 1965, la critique ne cesse de la ressasser, mais on peut remonter bien plus loin en arrière si on fait coïncider la question de l'identité québécoise avec celle de l'identité canadienne-française, voire canadienne tout court. Je serais alors d'accord pour dire que « l'expérience de l'écrivain québécois d'héritage canadien-français comporte aussi sa part de deuil ».

Pour répondre à la question de l'identité de l'écrivain québécois, Garand fait appel aux derniers développements concernant l'histoire de sa littérature : le phénomène des écritures migrantes, le cas des auteurs anglo-québécois, les oublié(e)s de l'Histoire... Il valorise les romans d'Anne Elaine Cliche au détriment de ceux de Régine Robin; il s'intéresse au cas de Dany Laferrière; il trace un parallèle entre l'écrivain québécois et l'écrivain polonais en exil, par le

biais de Gombrowicz (auquel il a d'ailleurs consacré un essai percutant, *Portrait de l'agostiste* : Gombrowicz, 2003). S'il est amené périodiquement à rectifier le tir, une constante ne cesse d'être réitérée : il existerait une « norme québécoise », appelée aussi, dans l'Avant-propos, « la Référence québécoise-canadienne-française ». Mais ce code des codes, qui nous donnerait accès enfin à l'origine québécoise, existe-t-il vraiment? Existe-t-il même un code partiel (style « Matrix ») qui nous permettrait d'accéder à un ensemble plus vaste, fût-il virtuel, dans lequel l'identité québécoise pourrait être refondue? La question est plus complexe qu'il ne paraît de prime abord, car l'identité québécoise (en supposant qu'une telle entité existe) serait à la fois « anachronique » (au sens fort, postmoderne du mot) et trop plurielle, désormais, pour se laisser circonscrire dans les paramètres traditionnels ou modernistes de l'identité (canadienne, canadienne-française, québécoise). Au Québec, il n'y a pas (eu) accès à l'origine, peut-être parce qu'il y a trop d'origines en cause : parfois singulières, le plus souvent consensuelles, mais sans que ces origines en excès parviennent à faire vraiment consensus. Car c'est collectivement (et moins individuellement) que le sujet québécois s'avère ambivalent.

Au moment de prendre congé de l'essai de Garand (mais ce n'est que partie remise), je me dois, moi aussi, de clarifier ma position. Tous les critères du monde peuvent être évoqués pour définir ce qu'est un écrivain québécois. À la suite de DOLQ et du *Dictionnaire des écrivains émigrés au Québec*, tous deux fondés sur des exclusions ou des approximations, Dominique Garand propose les siens : identification par le lieu de naissance, par la langue, par la citoyenneté, par l'institution, enfin par la tradition culturelle propre au Québec. Après avoir critiqué les premiers, c'est au dernier critère qu'il s'en remet ultimement : « Lorsque je situe l'héritage canadien-français au fondement de la littérature québécoise de l'avenir, je n'établis pas une domination mais ne fais que respecter l'histoire. » Voilà, si je ne m'abuse, un aveu grolxien. Je me rallie plutôt à la proposition naguère provocante de Pierre Nepveu : le postulat d'une littérature post-québécoise, tout à la fois québécoise, migrante et anglophone, mais surtout, encore, inédite. Si l'histoire est au fondement de cette littérature, il ne peut s'agir que d'une histoire postmoderne, au sens où l'entendait Guy Scarpetta : non un retour au passé, mais un retour du passé. Le sujet post-québécois auquel j'adhère, corps et âme, sera (est) foncièrement anachronique. Le critère de sa définition est heuristique, car il s'agit de trouver, de découvrir, d'inventer (comme disait Aquin) la forme de notre désir d'être ensemble.

Gilles Dupuis